



Canne à sucre – Décembre 2014

Directeur de publication : Jean-Bernard GONTHIER, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière : Joseph ANTOIR

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armeflor, Association des Vergers de l'Ouest, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, ERCANE, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A retenir

Météorologie : pluviométrie inférieure dans l'ensemble de l'île par rapport aux moyennes décennales. Températures supérieures aux moyennes décennales.

Ravageur (hors adventices) : les attaques des ravageurs sont moins sévères par rapport au stade phénologique des cannes à sucre coupées en début de campagne. À surveiller pour les milieux et fin de campagne.

Adventices : forte pression des adventices en saison des pluies, penser à effectuer des arrachages manuels des graminées et des lianes invasives. Couvrir la totalité du sol par les choux et les pailles de la canne à sucre.

Météorologie

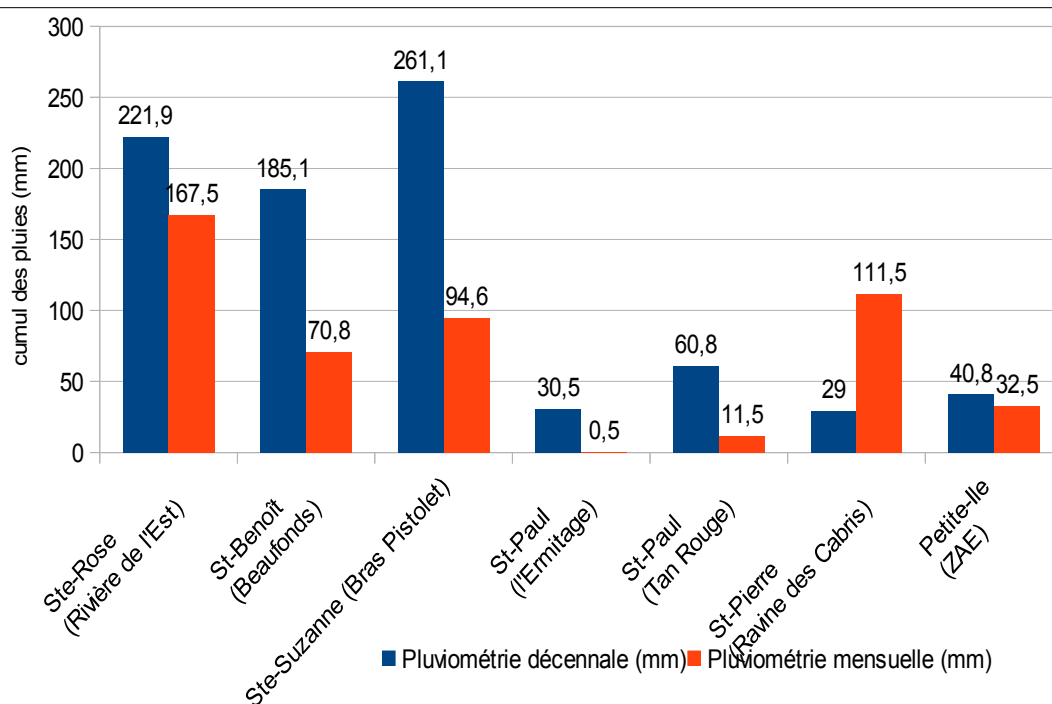
Tableau 1 : relevés de novembre 2014 comparés aux moyennes décennales du mois de novembre.

Poste	Ste-Rose (Rivière de l'Est)	St-Benoît (Beaufonds)	Ste-Suzanne (Bras Pistolet)	St-Paul (l'Ermitage)	St-Paul (Tan Rouge)	St-Pierre (Ravine des Cabris)	Petite-Ile (ZAE)
Températures moyennes décennales (°C)	23,1	23,8	19,6	23,8	18,6	22,2	24,2
Températures moyennes mensuelles (°C)	23,5	24,4	20,8	24,9	19,6	22,8	24,8
Pluviométrie décennale (mm)	221,9	185,1	261,1	30,5	60,8	29	40,8
Pluviométrie mensuelle (mm)	167,5	70,8	94,6	0,5	11,5	111,5	32,5

Les températures du mois de novembre 2014 ont été majoritairement plus élevées que les moyennes décennales sur l'ensemble des stations. La plus forte augmentation étant de + 1,2 °C sur la station de Sainte-Suzanne (Bras Pistolet).

Les pluviométries sont inférieures aux moyennes décennales dans l'ensemble de l'île, les stations de l'Ouest enregistrent les plus fortes baisses avec -98% sur la station de l'Ermitage et -81% sur la station de Tan Rouge. Seule la station de Saint-Pierre (Ravine des Cabris) enregistre une pluviométrie supérieure aux moyennes décennales de +284% (soit 82,5 mm en plus).

Comparaison des pluviométries moyennes décennales au cumul mensuel de Novembre 2014



Phénologie

Tableau 2 : suivi du stade phénologique de la canne sur des parcelles au mois de novembre 2014.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Saint-Paul	Saline-les-Hauts	881	R583	Août 2014	Tallage
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2014	Tallage
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Août 2014	Tallage
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin-juillet 2014	Tallage
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Mi-juillet 2014	Tallage
P6	Saint-Paul	Antenne IV	204	R579	Mi-Juillet 2014	Tallage
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Août 2014	Tallage
P8	Les Aviron	Tévelave	798	R583	Fin juillet 2014	Tallage
P9	Saint-Benoît	Beaulieu	66	R582	Novembre 2014	Début tallage

La canne à sucre, sur l'ensemble des parcelles, est au stade de tallage. Seul la P9, récoltée en novembre 2014, est au stade de début de tallage.

Etat phytosanitaire des cultures

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageur et d'adventice. Celles-ci se font soit par comptage soit par notation de présence ou d'absence.

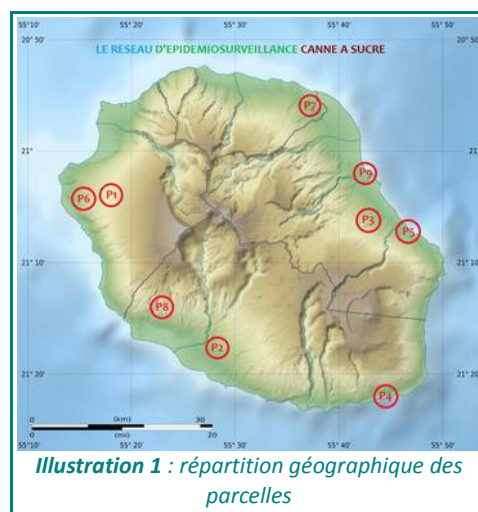


Tableau 3 : état phytosanitaire des parcelles de canne face aux bioagresseurs au mois de novembre 2014.

Bioagresseur	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8 : 0% de « cœurs morts» P9 : 1,5 % de « cœurs morts»	20 %	Risque faible : les attaques sont plus fortes de 0 à 3 mois après levée.
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P1, P2, P4, P5, P6, P8, P9 : 0% de tiges attaquées P3 : 20% de tiges attaquées P7 : 20% de tiges attaquées	> 50 %	Risque faible : le stade phénologique des plants est faiblement propice aux attaques de borer ponctué.
Noctuelles (<i>Mythimna loreyi</i>)	0 % de feuille attaquées	> 50 %	Risque nul : La période à risque est passée sur les parcelles de début de campagne.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>)	P3 : 5 % des tiges attaquées P4 : 5 % des tiges attaquées	> 50 %	Risque faible : les stades phénologiques de tallage sont faiblement favorables à la présence de cochenilles.
Rat (<i>Rattus</i> sp.)	Absence de dégât	Difficile à déterminer	Risque faible : les parcelles ont été récoltées.
Thrips (<i>Thysanoptera</i>)	P8 : 10 % de feuilles attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	Risque Faible

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

Risque faible : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

Tableau 4 : enherbement des parcelles de canne au mois de novembre 2014.

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9
Enherbement	20%	5 %	35 %	40 %	15%	50 %	40 %	80 %	5 %
Mois après coupe	3	4	3	4	4	4	3	4	0
Dernière intervention	Aucune	Oct 14	Aucune	Oct 14	août 15	Sept 14	Aucune	Déc 14	Aucune
Type d'intervention	-	Chimique	-	Chimique	Chimique	Chimique	-	Chimique	-
Seuil d'intervention	30 %								
Évaluation des risques	Moyen	Faible	Élevé	Élevé	Moyen	Élevé	Élevé	Élevé	Faible

Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

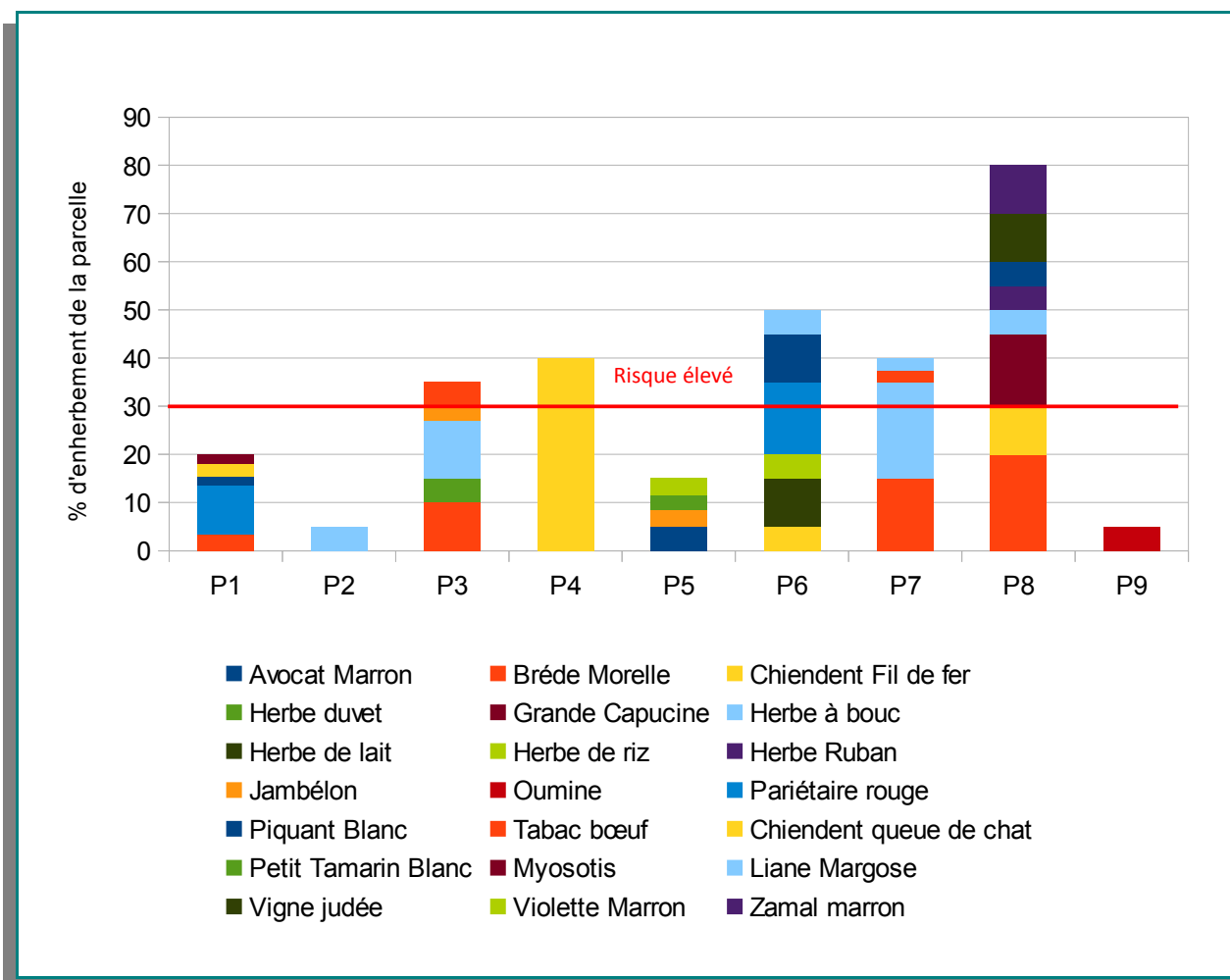
Risque moyen : intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : intervention à effectuer, impact certain sur la canne

5 des parcelles suivies ont un risque élevé d'enherbement, ayant passé le seuil de 30% d'enherbement laissant le champ concurrentiel aux adventices. La parcelle P8 atteint 80% d'enherbement, taux très fort dû à un problème mécanique entraînant une impossibilité de traitement dans les temps. Quatre autres parcelles suivies ont un taux d'enherbement supérieur à 30% sur la P3 (Hauts de Saint-Benoît), P4 (Saint-Philippe), la P6 (les Bas de Saint-Paul) et la P7 (Sainte-Suzanne) en raison des pluies. Maintenir au maximum le taux d'enherbement inférieur à 30 % de la surface au sol (rang et inter-rang) afin de limiter les retards de croissance de la canne à sucre. Attention, les adventices concurrencent la canne à sucre pour l'eau, les éléments organiques et minéraux, l'espace et l'ensoleillement. La P2 et P9 ont des taux d'enherbement faibles inférieurs à 10%.

Graphique 1 : enherbement des parcelles et adventices présentes au mois de novembre 2014.



Les adventices telles que la brède Morelle, l'herbe à bouc, le chiendent fil de fer, le piquant blanc et la liane margose sont les plus représentées sur les parcelles suivies, on les retrouve sur plus du tiers des exploitations.

Les adventices mal maîtrisées peuvent diminuer les rendements de la canne à sucre jusqu'à 6 tonnes/ha/mois de concurrence (soit 200 kg/ha/j de perte par concurrence). En cas de forte infestation sur une durée de 3 mois de concurrence, les pertes de rendement peuvent atteindre 20 tonnes/ha.

Conseils et mesures alternatives

La plupart des parcelles présentent un enherbement important. Une intervention manuelle ou mécanique est nécessaire sur les parcelles ayant un taux d'enherbement supérieur ou égal à 30 % ou sur celles présentant des graminées (fataque), avocat marron, tabac bœuf et lianes. Veillez à ne pas les laisser proliférer.

Après la récolte des parcelles de canne à sucre, il est important de répartir les choux de canne et la paille sur la totalité du sol, afin de limiter et retarder la levée des mauvaises herbes. Cette méthode diminuera naturellement l'infestation à un niveau inférieur à 30% d'enherbement.

Illustration 2 : Liane margose, *Momordica charantia*



Photo : Joseph ANTOIR, CA

Illustration 3 : Tabac boeuf, *Clidemia Hirta*



Photo : Joseph ANTOIR, CA

Illustration 4 : Avocat marron, *Litsea glutinosa*.



Photo : Joseph ANTOIR, CA

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre : Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 / e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto